

Compte rendu de la séance du 07 avril 2017

Présents : IBANEZ Lydia, Hubert CARDONA, Marie DUCHATEL, Jean-Pierre BALAYE, Béatrice GAMBUS, Carole VERGÉ, Benoît LANDMANN

Excusés :

Absents : Sylvie BALMIER

Réprésentés : Pierre GARESE par Jean-Pierre BALAYE, KONIECZNY Arnaud par IBANEZ Lydia

Ordre du jour:

- Délibération pour approbation du compte administratif M14 de 2016
- Délibération pour affectation des résultats
- Délibération pour approbation du compte de gestion M14 de 2016
- Délibération pour approbation du compte administratif M49 de 2016
- Délibération pour affectation des résultats
- Délibération pour approbation du compte de gestion M49 de 2016
- Vote du Budget 2017 M14
- Vote du Budget 2017 M49
- Affaires communales / questions diverses

Délibérations du conseil:

Vote du compte administratif - antugnac (DE 2017 05) Résultat du vote : Adoptée
Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de IBANEZ Lydia délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par IBANEZ Lydia après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	8 728.89			68 522.22	8 728.89	68 522.22
Opérations exercice	40 898.21	20 758.98	287 812.66	347 605.24	328 710.87	368 364.22
Total	49 627.10	20 758.98	287 812.66	416 127.46	337 439.76	436 886.44
Résultat de clôture	28 868.12			128 314.80		99 446.68
Restes à réaliser	23 092.92				23 092.92	
Total cumulé	51 961.04			128 314.80	23 092.92	99 446.68
Résultat définitif	51 961.04			128 314.80		76 353.76

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de

roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à ANTUGNAC, les jour, mois et an que dessus.

Affectation du résultat de fonctionnement - antugnac (DE 2017 06)Résultat du vote : Adoptée

Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 128 314.80

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	68 522.22
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	56 089.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	59 792.58
Résultat cumulé au 31/12/2016	128 314.80
A.EXCEDENT AU 31/12/2016	128 314.80
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	51 961.04
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	76 353.76
B.DEFICIT AU 31/12/2016	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à ANTUGNAC, les jour, mois et an que dessus.

Vote du compte de gestion - antugnac (DE 2017 07)Résultat du vote : Adoptée

Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de IBANEZ Lydia

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion

dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à ANTUGNAC, les jour, mois et an que dessus.

Vote du compte administratif - ea antugnac (DE 2017 08)Résultat du vote :

Adoptée

Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de IBANEZ Lydia délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par IBANEZ Lydia après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		75 078.59		15 099.32		90 177.91
Opérations exercice	29 136.52	58 554.88	57 423.31	67 732.16	86 559.83	126 287.04
Total	29 136.52	133 633.47	57 423.31	82 831.48	86 559.83	216 464.95
Résultat de clôture		104 496.95		25 408.17		129 905.12
Restes à réaliser	37 480.00				37 480.00	
Total cumulé	37 480.00	104 496.95		25 408.17	37 480.00	129 905.12
Résultat définitif		67 016.95		25 408.17		92 425.12

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à ANTUGNAC, les jour, mois et an que dessus.

Affectation du résultat de fonctionnement - ea antugnac (DE 2017 09)**Résultat du vote : Adoptée**

Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 25 408.17

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	15 099.32
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	10 308.85
Résultat cumulé au 31/12/2016	25 408.17
A.EXCEDENT AU 31/12/2016	
25 408.17	
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	25 408.17
B.DEFICIT AU 31/12/2016	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à ANTUGNAC, les jour, mois et an que dessus.

Vote du compte de gestion - ea antugnac (DE 2017 10)**Résultat du vote :**

Adoptée

Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de IBANEZ Lydia

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à ANTUGNAC, les jour, mois et an que dessus.

Vote des Budgets 2017 :

* BUDGET PRINCIPAL - M14

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	374 727.46	374 727.46
INVESTISSEMENT	108 534.77	108 534.77
TOTAL	483 262.23	483 262.23

Résultat du vote : Adopté

Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

* BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT - M49

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	374 727.46	374 727.46
INVESTISSEMENT	108 534.77	108 534.77
TOTAL	483 262.23	483 262.23

Résultat du vote : Adopté

Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

Fin de séance à 19 heures 15 minutes.

